

année. On ne saurait, en conséquence, s'opposer à la course aux armes nucléaires plutôt qu'à la course aux armes classiques. L'une et l'autre menacent la sécurité du monde; les deux absorbent des ressources qu'il serait plus utile d'affecter à d'autres fins; les deux relèvent de la compétence d'une organisation dont la fonction essentielle est d'harmoniser les relations entre nations.

Le commerce des armes classiques se résume en fait à des transactions entre producteurs et consommateurs. Que pouvons-nous y faire?

En y regardant de plus près, nous constatons que la question des ventes ne saurait être aisément dissociée de celle de la production. La production de matériel militaire est attrayante pour les pays dotés de la base industrielle nécessaire et qui en ont besoin pour leurs forces armées. Elle contribue à la sécurité nationale; elle réduit les sorties de devises; elle crée des emplois. En outre, l'attrait de la production à des fins de défense se trouve rehaussé du fait que quelque 70 p. cent de la technique de pointe provient aujourd'hui des secteurs militaire et spatial.

Évidemment, plus les pays produisent des armes pour assurer leur sécurité, plus ils sont tentés d'essayer de diminuer les frais de production à l'unité et d'obtenir d'autres bénéfices économiques en augmentant leur production et en vendant ces armes à l'étranger. Presque tous les pays producteurs de matériel militaire se trouvent, dans une certaine mesure, enfermés dans ce dilemme. Mon pays ne fait pas exception à la règle.

Toute nation désireuse de contribuer à la sécurité mondiale pourrait décider de s'abstenir de produire des armes. Mais quel poids aurait ce geste? Aussi longtemps qu'il y aura des acheteurs, on produira des armes. Le pays qui achète des armes n'a pas de mérite particulier à ne pas en produire. Et s'il n'en produit pas pour s'abstenir d'en vendre, son geste n'aura pas d'influence réelle sur la course aux armements parce que d'autres fournisseurs s'empresseront de prendre sa place.

Le dilemme pourrait être résolu si les fournisseurs convenaient de faire montre de modération. La chose est plus facile lorsque les motifs sont surtout d'ordre commercial. Elle est plus difficile lorsqu'interviennent des considérations de politique étrangère. Le Canada n'est pas un gros exportateur de matériel militaire.

Il lui serait possible d'accepter tout consensus auquel pourront parvenir les fournisseurs sur la réduction des exportations militaires. Nous reconnaissons que notre situation est différente de celle des autres. Les grandes puissances surtout voient dans la vente d'armes un moyen de conserver l'équilibre de la confiance lorsque les règlements politiques échappent aux parties. Mais les grandes puissances doivent aussi reconnaître que, dans les situations de ce genre, cet équilibre est réalisable à un prix et à un risque moins élevés. Je suis heureux que les États-Unis et l'Union soviétique aient décidé récemment de chercher une façon de diminuer de part et d'autre les ventes d'armes classiques.